

Bonne qualité de l'air : les particules moins présentes avec le retour de l'ozone

Informations

- « **Prévention et gestion des déchets verts** » : un nouvel [appel à projet Ademe](#). Air PACA peut vous accompagner sur la partie [communication/sensibilisation](#). Vous êtes intéressés ? Déposez votre dossier avant le **2 mai 2016** à 16h.
- **Choisissez l'abonnement aux informations air qui vous convient** (ville, région, quotidien, hebdomadaire) : www.airpaca.org/abonnements
- **Bons Plans Air & Climat** : Vous agissez pour l'air et le climat et souhaitez **partager vos initiatives** ? [Air PACA vous propose de les diffuser](#) sur la nouvelle version du site lesbonsplanspourlair.org
- **1 plainte pour « nuisances olfactives »** : à Carros liée à l'industrie.
- **Découvrez les nouvelles chroniques du site internet d'Air PACA** : [Du déchet vert à la fumée grise](#), [Le rôle des personnels des écoles et crèches pour améliorer l'air intérieur](#), ...

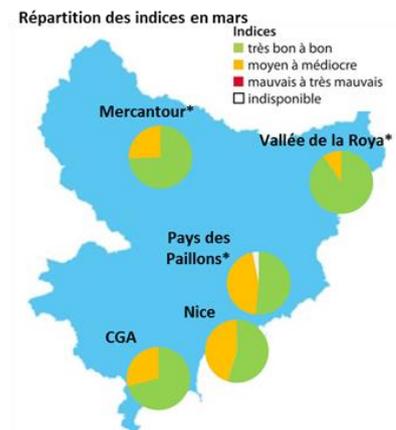
Une majorité d'indices bons

Dans le **Mercantour** et la **Vallée de la Roya**, la qualité de l'air a été bonne plus de 3 jours sur 4 en ce mois de mars.

Sur le **littoral**, les indices bons restent majoritaires mais les zones urbaines de **Cannes-Grasse-Antibes**, **Nice** et le **Pays des Paillons** comptabilisent une dizaine de jours d'indices moyens.

Une qualité de l'air **médiocre** est observée sur l'agglomération **niçoise** et le **pays des Paillons**, respectivement 6 et 5 jours. Ces indices **médiocre** sont tous dus au taux de particules fines.

Les **particules fines** cèdent progressivement la **responsabilité** de l'indice à **l'ozone** dont les niveaux commencent à monter.



* données issues du modèle [AIRES](#)

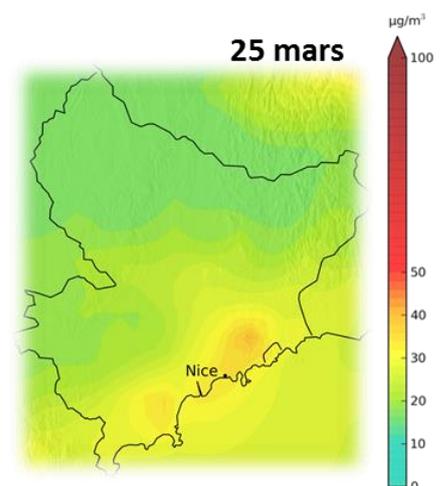
Pas d'épisode de pollution

Aucun épisode de pollution n'a été observé en mars. Toutefois le **5 mars**, le niveau journalier maximal en **particules** a atteint **72 µg/m³** en situation trafic dépassant ponctuellement le seuil de 50 µg/m³/24h.

Dans l'ensemble, la journée la plus chargée en particules est le **25 mars** avec des niveaux autour de **40 µg/m³**.

Dans le cadre des prévisions quotidiennes, **aucune procédure préfectorale d'information-recommandations** n'a été activée sur les Alpes-Maritimes en mars.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)



Moyenne journalière en particules le 25 mars 2016, [visualisez la carte régionale](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur www.airpaca.org.

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).

contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06



www.airpaca.org